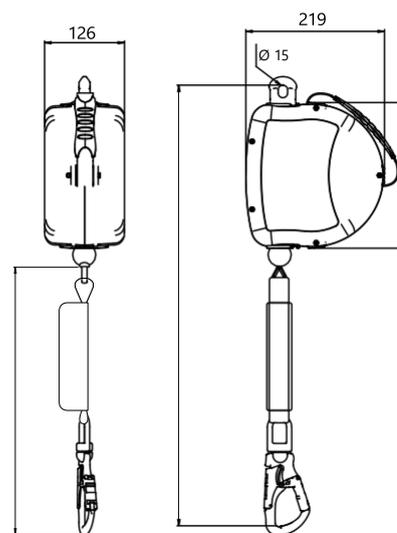


ANTICHUTE A RAPPEL AUTOMATIQUE A CÂBLE 12 M

[ANTC12]



TESTÉ
UTILISATION
HORIZONTALE



encombrement (en mm)



Utilisation [cf Notice d'utilisation]

L'antichute à câble ANTC12 est utilisé pour :

- Tous travaux en hauteur avec risques de chute verticale.
- Travaux en hauteur sur plan horizontal avec risques de chute verticale par dessus une arête vive (Rayon : 0,5 mm)

Il est équipé d'une longe câble rétractable automatiquement en acier de 12 m. Très maniable, il est muni d'une poignée textile pour faciliter son transport.

Il est recommandé aussi bien en utilisation verticale qu'horizontale pour toute personne allant jusqu'à 140 kg. Il intègre en extrémité de câble, un absorbeur d'énergie qui est conditionné dans une pochette polyester.

Caractéristiques techniques

- Utilisation verticale et horizontale / Masse utilisateur Max : 140Kg
- Longe acier galvanisé, 12 m Ø 4,8 mm (R>18 kN)
- Carter en composite PA Polyamide + fibre de verre
- Résistance statique >12 kN
- Force d'arrêt < 600 daN
- Tirant d'air vertical : 2,6 m
- Tirant d'air horizontal : 5.1 m
- Anneau d'ancrage à émerillon avec connecteur à verrouillage automatique, ouverture 22 mm
- Connecteur à émerillon et verrouillage automatique avec témoin de chute, ouverture 28 mm en aluminium anodisé
- Poignée de portage en sangle textile et élastomère (ne pas utiliser pour ancrage)
- Température d'utilisation : -30°C à +50°C
- Masse : 5.4 kg

NORME EN 360 : 2002 - REGLEMENT : 2016 / 425

FICHE : VG11 11.060/VG11 11.062

Inspection périodique

Les EPI de catégorie 3 doivent être contrôlés au moins une fois par an (conformément à l'arrêté du 19/03/93 et l'art. R.233-42-2 du code du travail).